

Note de présentation

REVISION ALLEGEE DU PLU / DELIMITATION DES SECTEURS DÉJÀ URBANISES

CONTEXTE

- Golfe Morbihan Vannes Agglomération a approuvé son Scot le 13 février 2020. Afin de prendre en compte deux jugements intervenus en octobre 2022 sur le volet littoral du Document d'Orientations et d'Objectifs, l'agglomération a finalisé une procédure de modification du Scot qui a abouti en 2024.
- Conformément au code de l'urbanisme, le PLU de Vannes **doit délimiter** les 3 SDU identifiés par le Scot. Ces trois secteurs ont des zonages différents dans le PLU en vigueur :
 - Tréhuinec-Parc Lann, Zone UC
 - Bernard, zone agricole
 - Meudon, zone agricole
- A l'intérieur des enveloppes constructibles qui seront définies, seules les constructions d'amélioration de l'offre de logements peuvent être admises à conditions qu'elles n'aient pas pour effet d'étendre le périmètre existant, ni de modifier de manière significative les caractéristiques du bâti existant.
- Création d'un sous secteur UCs avec éventuellement des dispositions réglementaires spécifiques + modification plan de zonage + rapport d'évaluation environnementale.





Pôle
Secrétariat
Général

Direction
Aménagement

REVISION ALLEGEE DU PLU / DELIMITATION DES SECTEURS DÉJÀ URBANISES

CALENDRIER PREVISIONNEL

Juin 2024 : Délibération de révision précisant les objectifs poursuivis et les modalités de concertation publique

Juillet à octobre 2024 : Réalisation des études par le CAUE 56
Ouverture de la concertation

Octobre 2024 : Réunion PPA sur la base du diagnostic CAUE

Novembre 2024 : Clôture de la concertation publique

Décembre 2024 : Délibération de bilan de la concertation et arrêt du projet

Janvier 2025 : Saisine de l'Autorité Environnementale + autres saisines nécessaires en fonction du projet
(CDPENAF, Chambre Agriculture R 153-6 du CU....)
Envoi dossier au PPA en vue de la réunion d'Examen Conjoint

Mars 2025 : Réunion d'Examen conjoint avec les PPA

Avril 2025 : Mise à l'Enquête publique du projet de révision

Juin/juillet 2025 : Rapport d'Enquête

Septembre 2025 : Approbation de la révision « SDU »

Août 2024